

1^{er} SUJET : CONTRACTION DE TEXTE

Diagnostic de l'enseignement en Afrique

L'éducation en Afrique est en crise. Personne ne l'ignore. Cet état de fait se manifeste notamment par l'incapacité du système éducatif à former des citoyens à même de répondre aux besoins de la société. D'aucuns estiment que la cause principale est l'inadéquation des programmes d'enseignement avec les aspirations de celle-ci. D'où les réformes scolaires qui se succèdent sans vraiment apporter de solutions durables. En revanche, plus le temps passe, plus le système se détériore : les effectifs des classes sont de plus en plus pléthoriques, les conditions de travail éprouvantes, le niveau des enseignants d'autant plus discutable qu'ils n'enseignent pas toujours les matières pour lesquelles ils ont été formés. Le niveau des élèves est souvent médiocre, et la plupart d'entre eux obtiennent leurs diplômes de façon frauduleuse. A cela s'ajoute la non-maîtrise de la langue de transmission et de réception des connaissances en l'occurrence le français.

Cet usage obligé de la langue française comme véhicule de l'enseignement est une incongruité dans un contexte culturellement dominé par les langues africaines. Pourquoi ne pas faire de la langue du plus grand nombre le véhicule des connaissances ? Plus d'un demi-siècle après l'accession du continent à l'indépendance, est-il vraiment sérieux de continuer de parler d'héritage colonial pour justifier nos propres limites, nos propres misères intellectuelles, politiques et morales ?

Certes, on ne peut ignorer les efforts sans cesse renouvelés des anciennes métropoles pour dominer linguistiquement, par conséquent culturellement, le monde. Mais faut-il pour autant que les peuples anciennement dominés plient l'échine et se soumettent à leur diktat ? Ne devraient-ils pas se libérer du poids de cet héritage pour enfin se frayer leur propre chemin en adaptant leur mode de transmission des connaissances aux exigences du contexte dans lequel ils évoluent ?

Une autre incongruité est le fait que le français du maître et de l'élève n'est pas toujours celui du manuel. Lorsque les livres de français en usage dans nos écoles sont élaborés sous d'autres cieux, ils s'efforcent de proposer un choix de textes dans une langue standard, voire soutenue.

En revanche, lorsqu'ils sont rédigés et produits « localement » ils tendent à gommer la ligne de démarcation entre le français tel qu'il devait se parler et un dialecte mûti par l'africanisme.

Il en résulte que l'élève se trouve confronté à une double difficulté : il doit apprendre une matière nouvelle dans une langue approximative. Une fois qu'il aura assimilé les maladresses de ce langage, il va les reproduire et les transmettre à son tour. Mais ces maladresses, loin de refléter le génie de la langue française, traduisent plutôt le malaise de vouloir à tout prix se construire à travers un idiome, et par conséquent, à travers des schémas et un prisme culturel qui ne sont pas les siens. Il suffit de prêter attention au parler des élèves et étudiants pour se rendre compte de la distance qui se creuse entre le français de France et celui des tropiques. Faut-il continuer d'instruire nos enfants dans une langue abâtardie ou faut-il le faire dans leur langue première, maternelle ou véhiculaire ?

Une dernière incongruité à signaler est qu'aujourd'hui les étudiants ont tendance, entre eux, à s'expliquer dans une langue africaine les cours pourtant reçus en français. Il m'arrivait de surprendre des étudiants de la faculté de lettres de l'Université de Kinshasa (en RD Congo) en train de commenter un cours de philosophie en lingala. Ils estimaient qu'ils comprenaient mieux ainsi...

Devant un tel phénomène, qui me paraît irréversible, faut-il continuer de se voiler la face en s'obstinant à maintenir le français comme unique vecteur d'enseignement ?

La langue détermine le destin des peuples. Repenser le système éducatif sans avoir résolu la question linguistique ne sera qu'un leurre !

Mukala Kadima - Nzuzi. Jeune Afrique N° 2640-2641 du 14 au 27 août 2011, p.107.

QUESTIONS (20 points)

1. Résumé (8 points)

Vous résumerez ce texte de 643 mots au quart (1/4) de son volume. Une marge de 10 % en plus ou en moins sera tolérée. Vous indiquerez à la fin de votre résumé le nombre exact de mots employés.

2. Vocabulaire (2 points)

Expliquez, selon le contexte, les expressions ci-après :

- une langue abâtarde ;
- vecteur d'enseignement.

3. Discussion (10 points)

L'auteur du texte se demande pourquoi ne pas faire de la langue du plus grand nombre le véhicule des connaissances.

Qu'en pensez-vous ?

2^{ème} SUJET : COMMENTAIRE COMPOSÉ

« Gorgé de sang »

Gorgé de sang, de sang, du sang
Des milliers d'âmes innocentes
Couchées silencieuses inertes sans souffle
Sur tes mottes de terre calcinée,
 Mon peuple aux flancs poignardés,
Aux côtes brisées dans le carcan de la haine
Ces soleils crispés qui tombent tombent tombent
Sur ta face tatouée, dans tes yeux qui interrogent
Si jamais reviendra
La paix des brousses natales !

Ces soleils crispés qui roulent éperdument
Sur tes tempes brûlées
Sur tes joues griffées
Seraient-ils des perles de rosée en déroute
Ou de larmes d'enfants sans père, ni mère
Seraient-ils bruine ou averse ;
Ou goutte de sang qui tremble tremble tremble
Sur nos forces et nos paumes écorchées ?

Là, dedans les forêts obscures bat encore
Le sourd tam-tam le tam-tam sourd de la mort
Éclatent des cris d'épouvante
Enchevêtrés aux lourds nuages noirs
Qui pèsent sur les villages.
Ah ! me revient toujours la triple mélopée
D'hommes morts, de cases en feu, de caillots de sang
Et ces soleils crispés qui crient crient crient
 - Lubila !

Je les vois encore rouler éperdument
Sur nos corps défigurés.

Makula Kadima Nzuji, Redire les mots anciens,
Éditions Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1977.

Sans dissocier le fond de la forme, vous ferez de ce texte un commentaire composé. Vous pourriez montrer, par exemple, comment le poète évoque une Afrique ravagée par la guerre et exprime le traumatisme qui le hante.

3^{ème} SUJET : DISSERTATION

Le chanteur français Julien Clerc, cité par Lucien Rioux dans son ouvrage Julien Clerc paru aux Éditions Seghers en 1987, dit : « La première fonction de l'artiste, c'est de distraire les gens, de les sortir de leur quotidien. »

Discutez cette conception du rôle de l'artiste en vous appuyant sur des exemples précis.